

OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

L'EAU

dans les projets d'aménagement

janvier 2022



La gestion des eaux pluviales
et du ruissellement

La valorisation esthétique
et paysagère du projet

09

LE MAS D'AZIL

CRÉATION D'UNE LIAISON PIÉTONNE PAYSAGÈRE À L'ENTRÉE DU BOURG

Identité du projet

LIEU	Le Mas d'Azil (09) 1 151 habitants
PROGRAMME	Espace public – entrée de bourg
SUPERFICIE	1 202 m ²
ENVELOPPE FINANCIÈRE	350 000 €HT
TERME DU PROJET	en cours (fin des travaux prévus en juillet 2022)

ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

MOA : Mairie de Le-Mas-d'Azil
(AMO : Communauté de Communes Arize Lèze)

MOE : Bureau d'études VRD TASSERA

Organismes partenaires :

Agence de l'eau du bassin Adour Garonne finance l'opération de désimperméabilisation à hauteur de 70% conformément au Plan Relance. L'État, la Région et le Département participent également financièrement au projet, ainsi que le SDE 09.

Description

La commune du Mas-d'Azil est particulièrement connue et fréquentée pour sa célèbre grotte préhistorique, monument naturel classé faisant parti du réseau des Grands Sites de la Région Occitanie au titre de la collection Ariège, qui a permis de développer une activité touristique importante.

Le linéaire entre le centre-bourg et la grotte, très fréquenté par les piétons, est aujourd'hui peu qualifié. En bordure de la route départementale 119 (environ 1 000 véhicules et 60 poids lourds par jour), l'absence d'aménagement en fait un cheminement dangereux pour les usagers qui dissuade les visiteurs de la grotte de descendre au village.



Motivations

Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

La commune a souhaité limiter au maximum la dénaturation du site et a opté pour des revêtements perméables aux eaux de ruissellement en stabilisé et mélange pierre-terre.

Au bord de la rivière et près de l'entrée de la grotte, le contexte dans lequel s'implante le cheminement appelait à l'usage de matériaux poreux à caractère naturel pour assurer une bonne intégration de l'aménagement dans son environnement.



Données techniques

Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

Le cheminement est traité en sable stabilisé et les espaces de stationnement en mélange terre-pierre engazonné, permettant de dénaturer au minimum le site et de laisser les eaux pluviales s'infiltrer. L'installation de bandes d'espaces verts généreuses intégrées aux stationnements, permettant de limiter leur impact dans le paysage, la plantation d'arbres et d'arbustes endogènes et la reconstitution d'un alignement d'arbres lorsque la largeur le permet sont autant d'éléments végétaux qui s'accordent avec le paysage naturel environnant.

ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

La désimperméabilisation est une thématique stratégique pour assurer la bonne intégration paysagère du projet

Vous voulez en savoir plus ?
Contactez le commanditaire du projet

Obéline PANIÉ-DUJAC,
 Cheffe de projet renouvellement urbain
 Communauté de communes Arize-Lèze
 Route de Foix, 09130 LE FOSSAT
 ☎ 07 88 57 14 18 / ✉ revitalisation-territoire@arize-leze.fr